



Communiqué municipal

Avril 2017

Destination Saint-Camille : Rien n'est jamais acquis ! Mais dans le cas du Camillois, notre nouveau centre communautaire multifonctionnel, tous les espoirs sont permis puisque nous avons prévu le coup en assurant la viabilité de la démarche en mettant en place la coopérative de solidarité nommée « Destination Saint-Camille ». Il s'agit d'un projet complètement nouveau qui a pour mandat de gérer l'ensemble des activités qui se dérouleront dans le centre Le Camillois (ancienne église). Un projet unique et très novateur qui consiste à réaliser une sorte de « mini *centre de congrès éclaté*, en milieu rural ». *Centre de congrès* parce que tout est en place pour accueillir des événements d'envergure pouvant encadrer jusqu'à 200 visiteurs ou « congressistes ». *Éclaté*, parce que tous ces gens seront accueillis non seulement au Camillois mais également au P'tit Bonheur ainsi qu'à d'autres lieux situés au cœur du village, à proximité les uns des autres. C'est-à-dire que selon les besoins, il pourrait arriver que l'on mette à contribution l'école Christ-Roi, le musée La Souvenance ou la Chapelle Saint-Antoine. Pour en savoir plus, je vous invite à rencontrer Julien Benoit, le très sympathique et compétent directeur du projet dont le bureau est au P'tit Bonheur.

Des nouvelles du forum municipal : Le 4 février dernier, se tenait un forum municipal qui invitait toute la population à prendre connaissance des différents dossiers municipaux qui ont eu cours depuis le précédent forum. Cette importante rencontre citoyenne a lieu tous les deux ans et permet à tous les membres de la collectivité de demeurer informés et de prendre la parole afin de donner son opinion librement, sur les affaires municipales. Outre le Camillois et Destination Saint-Camille, il a aussi été question de la nouvelle Politique de l'arbre visant à protéger le patrimoine arboricole si cher et si nécessaire à la qualité de vie et à la beauté de notre village. Il a aussi été question d'une Politique de développement culturel (qui a été adoptée depuis). Mais le thème central de ce forum municipal fut : « l'avenir de notre service incendie ».

Trois hypothèses ont été avancées. La première : arrêter tout et mettre la clé dans la porte. Cela entraînerait obligatoirement une hausse majeure des coûts d'assurances pour tous les propriétaires. La deuxième : s'associer avec les municipalités d'Asbestos et de Wotton dans une entente inter-municipale qui risque de diminuer considérablement notre poids décisionnel en matière de sécurité incendie, chez nous. La troisième : prendre en charge entièrement la mise à niveau du service incendie de Saint-Camille. C'est cette troisième hypothèse qui a été choisie unanimement par tous les citoyens présents.

Pour plus de détails sur les différents thèmes traités lors du forum, je vous invite à communiquer avec le bureau municipal ou avec l'un ou l'autre de vos élus municipaux.

En terminant, je vous rappelle qu'en novembre 2017 il y aura des élections municipales. À ce sujet, je tiens à vous annoncer publiquement que ma décision a été prise à l'effet que **je ne solliciterai pas un troisième mandat**. Je vous remercie sincèrement de m'avoir permis de vivre une aventure absolument extraordinaire à la barre des affaires municipales de Saint-Camille en tant que maire pendant huit ans et en tant que conseiller pendant 6 ans. Ce fut quatorze années d'implications des plus passionnantes et dont les bienfaits sur ma vie furent inestimables et complètement fascinants !

**Solidairement,
Benoit Bourassa, Maire**

Pour une communauté accueillante, apprenante, innovante et solidaire : Saint-Camille !

La réforme du cadastre québécois

La réforme du cadastre québécois débute ses travaux de rénovation cadastrale à Saint-Camille. Vous recevrez, si ce n'est déjà fait, une communication du Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. Le chargé de projet sur ces travaux est monsieur Jacques Blanchard, arpenteur-géomètre. Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec monsieur Blanchard au 819 564-3013.

Sentiers forestiers

AVIS: Le sentier forestier est fermé jusqu'à nouvel ordre en raison de travaux forestiers. Le sentier sera remis en état suite à ces travaux. Nous remercions les propriétaires de permettre à nos citoyens et visiteurs l'accès à leurs terres.

Paiement de taxes par virements bancaires

Nous vous invitons à inscrire votre numéro de client lorsque vous payez vos taxes par virements bancaires au lieu de votre numéro de matricule. Vous inscrivez des 0 avant le no de client qui est de 1 à 3 chiffres et qui se trouve au bas à gauche de votre coupon de paiement. (voir modèle plus bas). Ce petit geste nous fera sauver énormément de temps.

S.I.P.C. 1495	158.21 \$	S.I.P.C. 1495	158.21 \$	S.I.P.C. 1495	158.21 \$
Canton de Saint-Camille	0.00 \$	Canton de Saint-Camille	0.00 \$	Canton de Saint-Camille	0.00 \$
INTÉRÊTS/ARRÉRAGES	0.00 \$	INTÉRÊTS/ARRÉRAGES	0.00 \$	INTÉRÊTS/ARRÉRAGES	160.60 \$
ÉCHÉANCE 2017-06-05 PÉNALITÉ	0.00 \$	ÉCHÉANCE 2017-04-05 PÉNALITÉ	0.00 \$	ÉCHÉANCE 2017-02-05 PÉNALITÉ	0.00 \$
No CLIENT 71 TOTAL:	158.21 \$	No CLIENT 71 TOTAL:	158.21 \$	No CLIENT 71 TOTAL:	318.81 \$

Fête nationale

Cette année encore, le comité de la Fête nationale est à pied d'œuvre pour organiser une journée remplie d'activités pour tous. Des billets pour le souper seront disponibles sous peu, vous en serez informés!

Babillard Express et Babillard

Le Babillard Express se veut un outil de promotion des activités à Saint-Camille. Il est publié mensuellement, juillet et août étant regroupés ensemble.

Le Babillard dans son ancien format sera disponible 4 fois par année et aura un contenu davantage journalistique avec chroniques, reportages, témoignages sur divers sujets. La première édition de ce nouveau Babillard, à ne pas confondre avec le Babillard Express, sera publiée à la fin mai et couvrira les mois de juin, juillet et août. La date de tombée est le 10 mai pour cette édition.

Si vous souhaitez recevoir l'une ou l'autre de ces éditions du Babillard par courriel, vous devez vous inscrire via le : babillard.st.camille@gmail.com. Cette adresse est également valide pour recevoir vos idées, commentaires, suggestions et bien sûr, vos textes.

Vous pouvez également vous les procurer aux points de chute suivants : Bureau de la Municipalité, la Bibliothèque, l'Épicerie Sonia, Gestion C. Poirier et au P'tit Bonheur. Il est aussi possible de recevoir les différentes éditions du Babillard par la poste selon une tarification établie, informez-vous auprès de Gaétane Larose au 819 828-1673.

Bonne lecture !

Congé de Pâques

Le bureau municipal sera fermé le vendredi 14 et le lundi 17 avril 2017.
Bon congé de Pâques à tous!

**Jocelyne,
de votre bureau municipal**